



Colloque consacré à la réparation du préjudice corporel

LE SYNDROME DU BÉBÉ SECOUÉ ET LES PRÉJUDICES SPÉCIFIQUES DE L'ENFANT

**VENDREDI 18 OCTOBRE 2024
À BOURGES**

En partenariat avec
l'ordre des avocats
du Barreau de
Bourges



PROGRAMME COMPLET

9h00 Début du colloque

I. L'IDENTIFICATION DE L'ENFANT VICTIME DE SECOUEMENT

1) LE REPÉRAGE DE L'ENFANT VICTIME DE SECOUEMENT PAR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Le signalement de l'enfant victime de secouement

Docteur Alexandre OLIVE DAEM

Médecin responsable de l'Unité Médico Judiciaire du Centre Hospitalier de BOURGES

Le traitement du signalement par les autorités judiciaires

Madame Lilitt KHANGELDIAN

Vice-Procureure et Cheffe de la Division des Affaires Familiales et des Mineurs du Tribunal Judiciaire de CRETEIL

Le rôle de l'Administrateur Ad Hoc

Madame Adeline LUCAS

Association LE RELAIS et SAVIM

2) L'EXPERTISE RELATIVE AU DIAGNOSTIC DE L'ENFANT VICTIME DE SECOUEMENT

Les recommandations de la Haute Autorité de Santé relatives au Syndrome du Bébé Secoué

Docteur Anne LAURENT-VANNIER

Cheffe du Pôle de Rééducation de l'Enfant des Hôpitaux de SAINT-MAURICE

Présidente du Groupe de Travail de la HAS

Experte agréée auprès de la Cour de cassation

Le déroulement de l'expertise relative au diagnostic de l'enfant victime de secouement

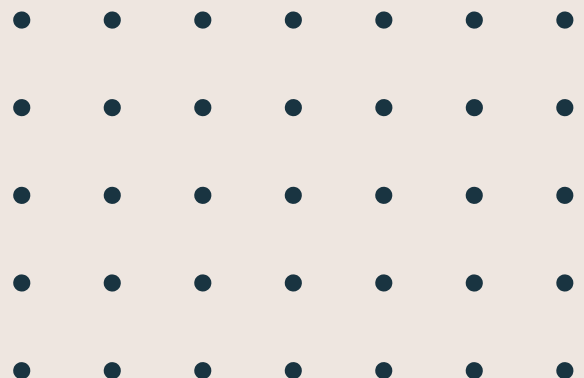
Professeur Pauline SAINT-MARTIN

Cheffe de Service de l'Institut Médico-Légal du Centre Hospitalier Régional Universitaire de TOURS

Docteur Alexandre OLIVE DAEM

Médecin responsable de l'Unité Médico Judiciaire du Centre Hospitalier de BOURGES

12h30 Pause déjeuner (déjeuner sur place)



PROGRAMME COMPLET

14h00 Reprise du colloque

II. L'INDEMNISATION DES PRÉJUDICES DE L'ENFANT VICTIME DE SECOUEMENT

1) TABLE RONDE LES SPÉCIFICITÉS DE L'EXPERTISE RELATIVES À L'ÉVALUATION DES PRÉJUDICES DE L'ENFANT VICTIME DE SECOUEMENT

Le déroulement de l'Expertise

Docteur Olivier JAZERON

*Médecin légiste au sein de l'Institut Médico-Légal du Centre
Hospitalier Régional Universitaire de TOURS*

Les attentes du Juge quant à l'expertise

Monsieur Pascal LE LUONG

*Premier Vice-Président
Coordonnateur du pôle du contrat, de la responsabilité et de la
réparation du préjudice corporel du Tribunal Judiciaire de PARIS*

Le rôle du FGTI lors de l'expertise

Madame Sandrine FARIA

Juriste au FGTI

2) TABLE RONDE LES SPÉCIFICITÉS RELATIVES À LA RÉPARATION DES PRÉJUDICES DE L'ENFANT

L'office du juge au stade de l'indemnisation des préjudices

Monsieur Pascal LE LUONG

Premier Vice-Président

*Coordonnateur du pôle du contrat, de la responsabilité et de la
réparation du préjudice corporel du Tribunal Judiciaire de PARIS*

Monsieur Matthieu LABAUNE KISS

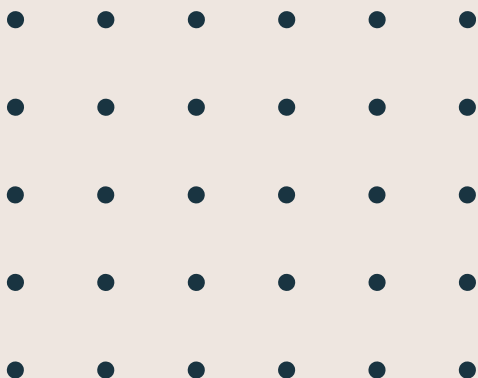
Conseiller référendaire à la Cour de cassation

Le rôle des avocats au stade de l'indemnisation des préjudices

Maître Marion LAROUDIE

Cabinet ACLH

17h00 Fin du colloque



INFORMATIONS PRATIQUES

Inscriptions

Vous pouvez vous inscrire facilement depuis notre site avocats-ecoa.fr.
Frais d'inscription : 170€ la journée, déjeuner compris



Où séjourner ?

Hôtel Best Western Plus Hôtel D'Angleterre
1 Place Des 4-Piliers, 18000 Bourges - 02 48 24 68 51

Hôtel de Bourbon Mercure Bourges
60-62, Av. Jean Jaurès, 18000 Bourges - 02 48 70 70 00

Hôtel Ibis Bourges
Rue Vladimir Jankelevitch, 18000 Bourges - 02 48 65 89 99

Localisation du séminaire

Adresse : INSA : Technopôle Lahitolle,
88 boulevard Lahitolle
CS 60013, 18022 BOURGES Cedex



ECO A
ECOLE DU CENTRE OUEST DES AVOCATS

REJOIGNEZ-NOUS !



CRFPA Ecole du Centre Ouest des Avocats

NOUS CONTACTER

2 BIS Boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny - 86000 POITIERS

Tél. 05 49 88 22 11

Email : formation.continue@avocats-ecoa.fr

www.avocats-ecoa.fr